Image not found or type unknown

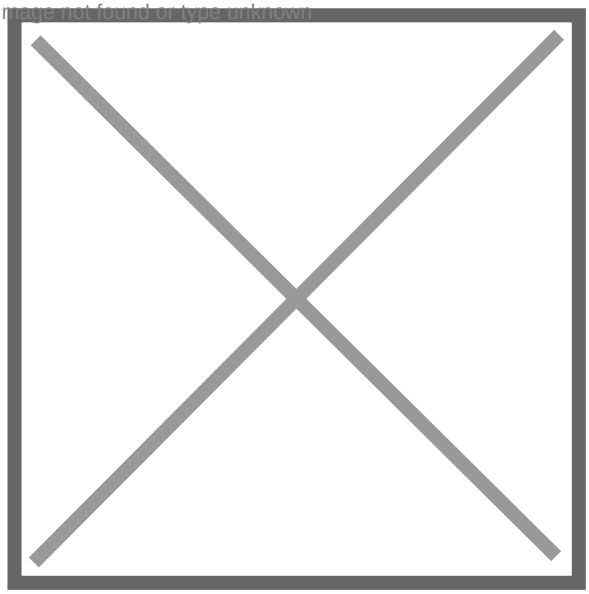

Visa pour le regroupement familliale

Par **boucheta a_909_**, le **16/04/2008** à **12:08**

salut, je suis marié avec un algérien nationalité française et qui réside en france, on a le livret de famille on s'est marié en algérie.mon marie est toujours en france et moi je suis à oran .
je peux savoir qu'elle est le dossier du visa à fournir pour le regroupement familliale et combien du temps s'apprendra .
une réponse le plutot possible
merci

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés